

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Workshops

- I. La fréquence des workshops est hebdomadaire et dure 2h. Les membres viennent avec les documents qui leurs auront été fournis par mail, sur le groupe WhatsApp ou lors du/des workshop(s) précédant(s).
- II. Pendant le workshop les membres doivent se munir d'une bouteille d'eau. Pas de boissons sucrées, de café, d'alcool ou de boissons gazeuses. (Celles-ci sont mauvaises pour l'hydratation des cordes vocales et peuvent amener à des blessures lors des exercices.)
- III. L'horaire des Workshops est envoyé par mail, lors de l'inscription et est disponible sur le site internet www.bbartacademy.ch.
- IV. L'année commence la première semaine d'octobre et se termine la dernière semaine de juillet de l'année suivante. Les Workshops n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires de fin d'année et les grandes vacances d'été.
- V. Chaque nouvelle personne peut participer à un premier workshop sans payer de cotisation afin de faire connaissance avec le superviseur et les autres membres, et prendre connaissance du projet en cours.

2. Absences

- I. Hormis les cas d'urgences, les absences doivent être annoncées au moins 24h à l'avance par sms, whatsapp ou mail.
- II. En cas d'absence, les membres sont tenus de rattrapper leur retard et de se renseigner entre eux sur ce qui a été fait lors des Workshops précédents. Un groupe WhatsApp est prévu à cet effet.
- III. Dans le cas de non annonce d'une absence, le membre recevra un avertissement par mail, au 3ème avertissement le membre sera exclu des Workshops sans possibilités de remboursement.

3. Cotisations

- I. Le paiement de la cotisation peut être effectué annuellement ou semestriellement.
- II. Le paiement se fait par virement bancaire sur le compte Raiffeisen CH46 8080 8003 7106 8082 9
- III. Lorsqu'une cotisation est payée, il n'est pas possible de demander un remboursement.
- IV. Les cotisations servent à mettre en place les costumes, les décors et l'organisation des Shows, à proposer des intervenants externes tels que des coiffeurs/euses, des photographes, des vidéastes afin de mettre en valeur nos membres et l'association, ainsi que la proposition de masterclass et de stages avec des professionnels du monde de la scène Suisse et internationale.

4. Droit à l'image

- I. En vous inscrivant à BB ART ACADEMY vous acceptez d'être filmé à l'intérieur des locaux ainsi que sur le parking extérieur.
- II. Des vidéos et photos peuvent être faites durant les Workshops et les représentations. L'intégralité des droits revient à BB ART ACADEMY.
- III. Les supports peuvent être diffusés sur les réseaux sociaux et le site internet de l'association, ainsi qu'à des fins publicitaires.
- IV. Les membres pré-pro et pro peuvent être appelés sur des projets et collaborations associatifs ou professionnels en Suisse ou à l'étranger. Les membres sont libres d'accepter ou de refuser les projets proposés.